



La Communauté de Communes Arc Sud Bretagne dans le Morbihan recrute son « **Responsable du service aménagement/urbanisme** »
(H/F)
à temps complet

Présentation Arc sud Bretagne :

Forte de ses 12 communes (dont Muzillac, La Roche-Bernard et Nivillac, éligibles au dispositif PVD) engagées dans un projet commun de développement au service de ses 28 000 habitants, la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne, (à 15 mn de Vannes et du Golfe du Morbihan) recrute par voie statutaire de préférence (catégorie A ou B), ou à défaut par voie contractuelle, son « **responsable du service aménagement/urbanisme** » (H/F).

Missions :

Placé(e) sous l'autorité du Directeur du Pôle Aménagement du territoire et en lien avec le Président et les Vice-présidents à l'aménagement et à la transition écologique, **vous êtes chargé(e) de :**

- Participer à la définition de la politique aménagement en lien avec les élus
- Piloter et suivre les outils de planification : Révision du SCoT (SCoT grenelle adopté fin 2013) en cours (phase de diagnostic achevé)
- Suivre et mettre en œuvre le PCAET
- Suivre et mettre en œuvre le Plan de Mobilité Rural
- Encadrer un chargé de mission mobilité/PCAET
- Assurer l'animation des commissions aménagement et transition écologiques (pour les missions PCAET et mobilités)
- Développer et garantir la transversalité des actions et le travail collaboratif avec les partenaires internes et externes (EPCI voisins, Etablissement Public Foncier Bretagne, Fédération des SCoT, Fondation du Patrimoine, CAUE, ADIL, Conseils régional Bretagne et départemental du Morbihan)
- Encadrer un agent en charge du SIG

Formation et compétences requises :

- Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur Formation Bac+4 ou Bac+5 dans le domaine de l'urbanisme, l'aménagement du territoire
- Justifier d'une expérience significative et diversifiée dans les collectivités territoriales
- Privilégier l'approche pédagogique et le travail collaboratif dans les relations avec les interlocuteurs
- Maîtriser les enjeux et le cadre réglementaire des politiques publiques de l'aménagement et de la planification territoriale
- Maîtriser la réglementation de l'urbanisme et de l'aménagement : foncier, droit des sols, habitat-logement, environnement, mobilité, énergie

- Connaître parfaitement les enjeux de territoire et de société ainsi que les instances et processus de décision des collectivités territoriales
- Maîtriser les outils d'observation, d'analyse et de prospective
- Diplomatie, sens de l'écoute et de l'animation

Contraintes et difficultés du poste :

Déplacements réguliers (permis B exigé) - Disponibilité en soirée

Conditions d'exercice de l'emploi :

Recrutement par voie statutaire de préférence ou à défaut par voie contractuelle,

Rémunération par référence aux grilles indiciaires de la fonction publique territoriale de catégorie B ou A + régime indemnitaire, CNAS, participation à la prévoyance pour les titulaires

Lieu de travail : Siège – Allée Raymond le Duigou – 56190 MUZILLAC

Temps de travail : 38 h 45 hebdomadaire (22 jours de RTT/an)

Modalités de recrutement :

Poste à pourvoir le **01/01/2023**

Candidature (lettre + CV) à adresser **avant le 27 novembre** sous la référence « **SAU/ 10/2022** » à :
Monsieur le Président d'Arc Sud Bretagne
Allée Raymond Le Duigou
56 190 MUZILLAC
ou par mail à contact@arcsudbretagne.fr

Adresser de préférence par courriel sous format pdf à v.drunat@arcsudbretagne.fr; copie du(des) diplôme(s), du dernier arrêté de situation administrative, des 3 derniers entretiens professionnels.

Les entretiens auront lieu jeudi 8 décembre après-midi.